FR

NOTICE D'UTILISATION

POUR L' UTILISATEUR!

Chaudière sol à gaz
VKC FR 310-3 50/VKC FR 320-3 120
VKC FR 312-3 60/VKC FR 292-3 120

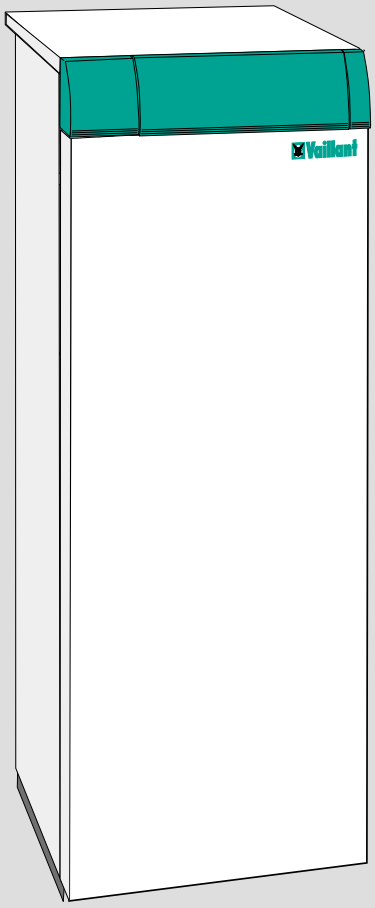

Avant d'utiliser votre chaudière, veuillez lire attentivement cette notice d'utilisation!

Veuillez garder les instructions et, le cas échéant, les remettre au futur propriétaire.

Vaillant

1 INDICES

Seite

1 Généralités **4**
1.1 Identification CE 4

2 Poor votre sécurité **5**
2.1 Usage conforme 5
2.2 Consignes de sécurité 5
2.3 Protection contre le gel 5

3 Commande de la chaudière **6**
3.1 Organes de commande 6
3.2 Fonction de la chaudière 8
3.2.1 Mettre la chaudière en service 8
3.2.2 Enclencher le chauffage 8
3.2.3 Régler la température chauffage de la chaudière 8
3.2.4 Mise en service de l'Eau Chaude Sanitaire (E.C.S.) 9
3.2.5 Couper la chaudière 10

4 Clé de dépannage **11**
4.1 Déverrouillez la sécurité de refoulement des gaz brûlés 11
4.2 Déverouillage du brûleur 12
4.3 Limiteur de température 12

5 Entretien, garantie **13**
5.1 Nettoyage 13
5.2 Entretien 13
5.2.1 Remplir l'installation de chauffage 14
5.2.2 Vidanger l'installation de chauffage 15
5.3 Conditions de garantie 15

Info sur la structure de la notice

Nous ne saurions être tenus responsables des dommages découlant du non respect des instructions indiquées par ce symbole.

Ce symbole caractérise une remarque importante. L'inobservation de ce symbole peut engendrer un problème sur votre chaudière.

- symbole caractérisant une activité nécessaire

Nous n'assumons aucune responsabilité pour des dommages qui pourraient résulter de l'inobservation de la présente notice!

1 GÉNÉRALITÉS

Cher client, chère cliente!

Vous venez d'acquérir un produit de qualité Vaillant. Avec une maintenance et l'entretien soigneux votre chaudière à gaz fonctionnera longtemps comme prévu.

Afin de pouvoir profiter de tous les avantages de la chaudière à gaz de façon optimale, veuillez lire attentivement cette notice avant l'emploi. Elle contient toutes les informations importantes sur la chaudière et les accessoires relatifs Vaillant.

La chaudière à gaz Vaillant ne doit être installée, entretenue et réparée le cas échéant que par un professionnel qualifié.

1.1 Identification CE

CE

Le marquage CE indique que les chaudières VKC FR ... sont conformes aux exigences fondamentales de la directive des appareils à gaz (Directive 90/396/CEE du Conseil de l'union Européenne) et de la Directive concernant la compatibilité électromagnétique (directive 89/336/CEE du Conseil de l'union Européenne) ainsi qu'aux types de construction homologués.
Les appareils sont conformes aux exigences fondamentales de la Directive des rendements (directive 92/42/CEE du conseil) en tant que chaudières à basse température.

2 POOR VOTRE SÉCURITÉ §

2.1 Usage conforme

Les chaudières VKC FR ... de Vaillant sont construites selon les règles de l'art et le niveau actuel de la technique, ainsi qu'en respectant les règles de sécurité technique. Toutefois, une utilisation incorrecte ou non conforme peut être à l'origine d'un risque corporel, et/ou avoir des répercussions négatives sur le fonctionnement des appareils.
Les chaudières sont prévues pour servir de générateurs de chaleur sur des installations de chauffage central à eau chaude en circuit fermé et réchauffer leur ballon destiné à la production d'E.C.S. Un autre usage ou un usage qui en découle est considéré comme non conforme à la destination première de l'appareil.
Le fabricant/fournisseur rejette toute responsabilité pour des blessures corporelles et /ou des dommages matériels résultant d'un usage non conforme. La responsabilité incombe dans son intégralité à l'utilisateur.

Fait également partie d'un usage conforme le respect des instructions de service et d'installation, ainsi que des conditions d'inspection et de maintenance.

2.2 Consignes de sécurité

Attention!
Dans le texte suivant, nous vous donnons quelques informations importantes à respecter pour l'utilisation sûre de votre chaudière à gaz Vaillant.

Installation, réglage de la chaudière

Pour votre sécurité, n'oubliez pas que seul un professionnel qualifié peut procéder à l'installation, au réglage et à la première mise en service de votre chaudière.
L'entreprise ou le professionnel sont également compétents pour effectuer l'entretien, la modification du débit gaz et la réparation de votre appareil.

Odeur de gaz

- Ne pas allumer ni éteindre la lumière, ne pas actionner d'interrupteur électrique. Ne pas utiliser le téléphone dans la zone à risque. Ne pas allumer de flamme vive (par ex. un briquet ou une allumette).
- Fermer le robinet d'arrêt gaz (p. ex. robinet gaz principal au compteur gaz ou à votre chaudière). Ouvrir portes et fenêtres.
- Informer la compagnie de gaz ou votre spécialiste agréé.

Modifications aux environs de la chaudière

Pour modifier l'appareil ou son environnement architectural, demander le conseil du professionnel qualifié.

Ne pas apporter de modifications:
- à la chaudière
- aux conduites gaz, air, eau et courant
- aux conduites d'évacuation des produits de combustion
- aux conduites d'évacuation et à la soupape de sécurité chauffage
- Ne pas modifier les conditions techniques et architecturales à proximité de l'appareil.

2.2 Consignes de sécurité (suite)

Matériaux explosifs et facilement inflammables

Ne pas utiliser ni entreposer des matériaux explosifs ou facilement inflammables (par ex. de l'essence, de la peinture etc...) dans la pièce où se trouve la chaudière.

Entretien de la chaudière

Un entretien annuel obligatoire de la chaudière par un spécialiste agréé sera nécessaire pour garantir le fonctionnement correct et durable de la chaudière.
Nous vous conseillons vivement de conclure avec lui un contrat d'entretien.

Protection contre la corrosion

Ne pas utiliser d'aérosols, de solvants, de détergants à base de chlore, de peinture, de colle etc... à proximité de l'appareil. Dans des conditions défavorables, ces substances peuvent s'avérer corrosives même pour l'installation d'évacuation des produits de combustion.

Remplissage de l'installation

Pour remplir l'installation de chauffage vous pouvez utiliser l'eau du robinet. Dans des cas exceptionnels, toutefois, avec des qualité d'eau fortement divergentes, l'eau du robinet ne peut pas être utilisée (fortement corrosive ou calcaire). Dans ce cas, consultez votre spécialiste. Ne pas utiliser des produits d'addition pour la préparation d'eau.

2.3 Protection contre le gel

Si l'installation de chauffage est hors service en cas de risque de gel, vidangez-la.
Veuillez consulter chapitre 5.2.2.

Exemple: VKC ..0-3 120

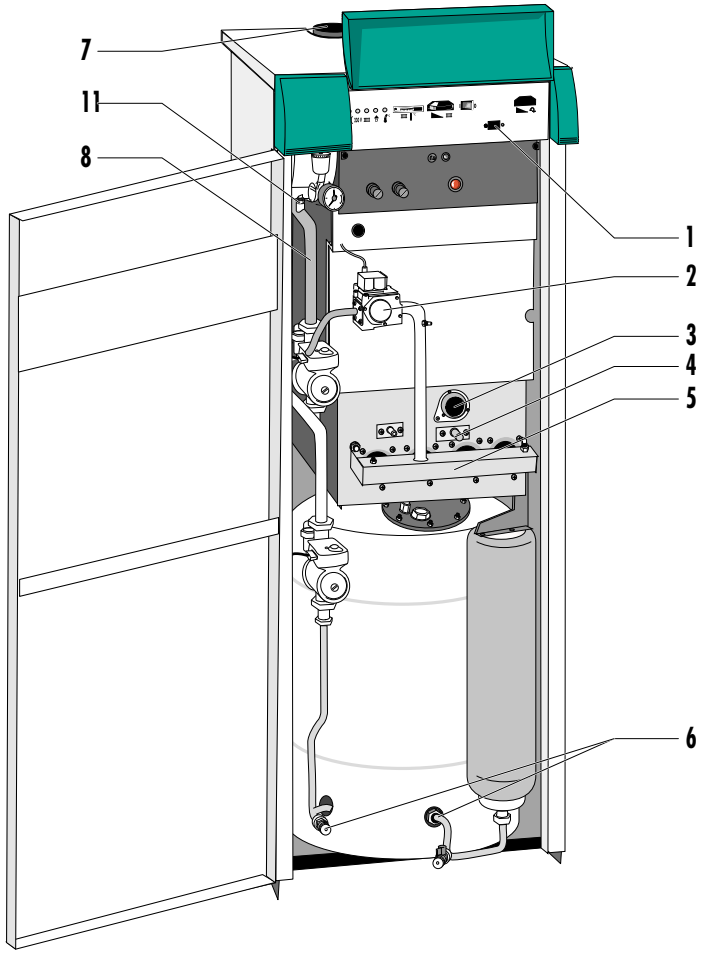

AURA_Combi_FR_010

Exemple: VKC ..2-3 60

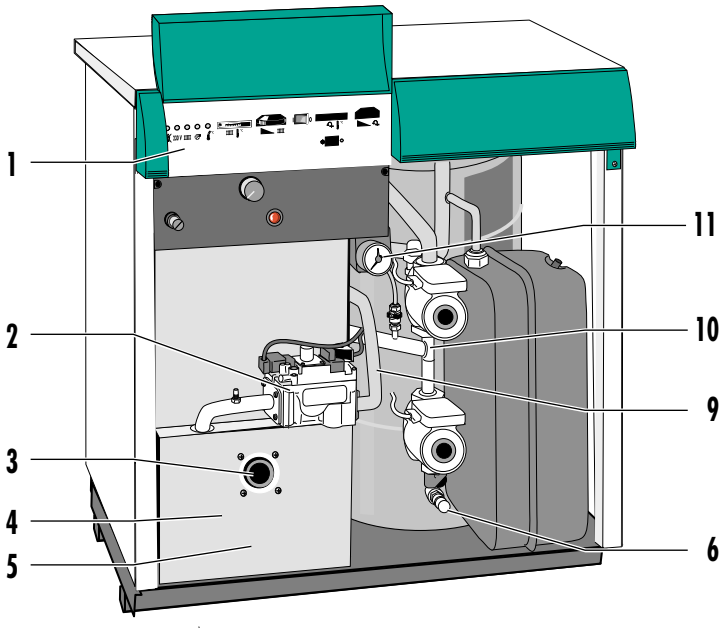

AURA_Combi_FR_011

Fig. 3.1

3 Commande de la chaudière

3.1 Organes de commande

Equipement:

1 Tableau de commande et de contrôle
2 Bloc gaz
3 Regard de flamme
4 Electrodes d'allumage et d'ionisation
5 Brûleur atmosphérique
6 Robinet de vidange
7 Raccordement cheminée
8 Départ chauffage
9 Alimentation gaz
10 Retour chauffage
11 Manomètre

3 COMMANDE

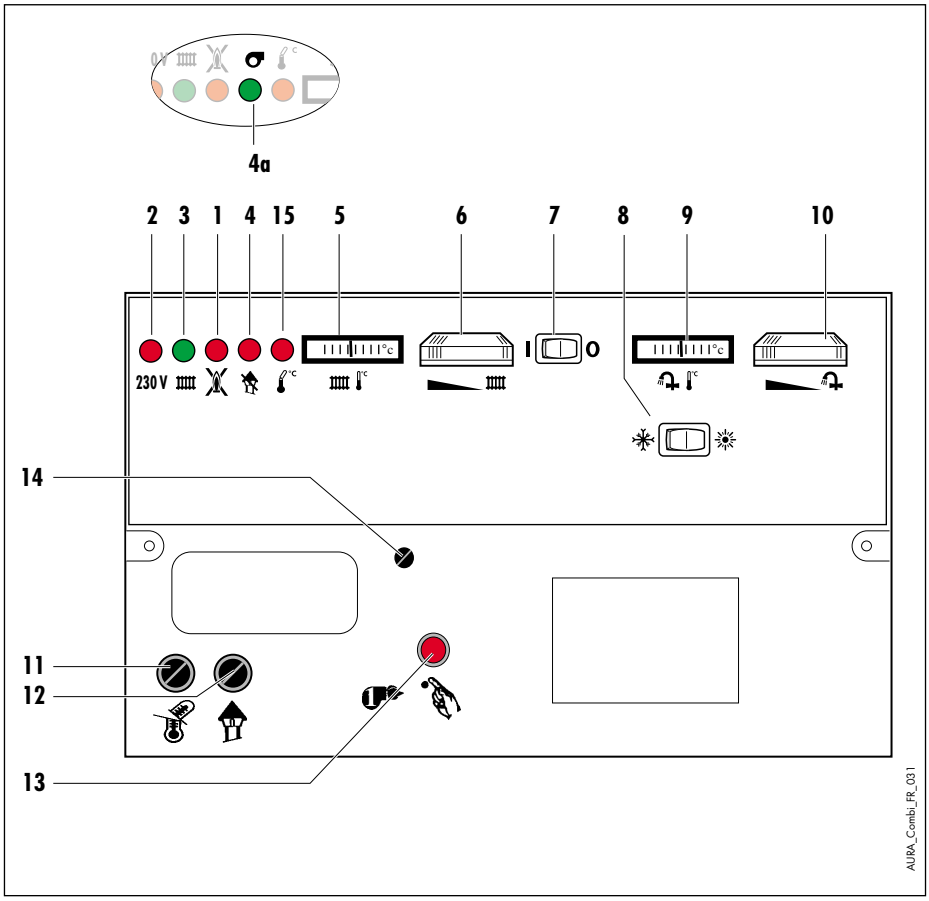

Fig. 3.1

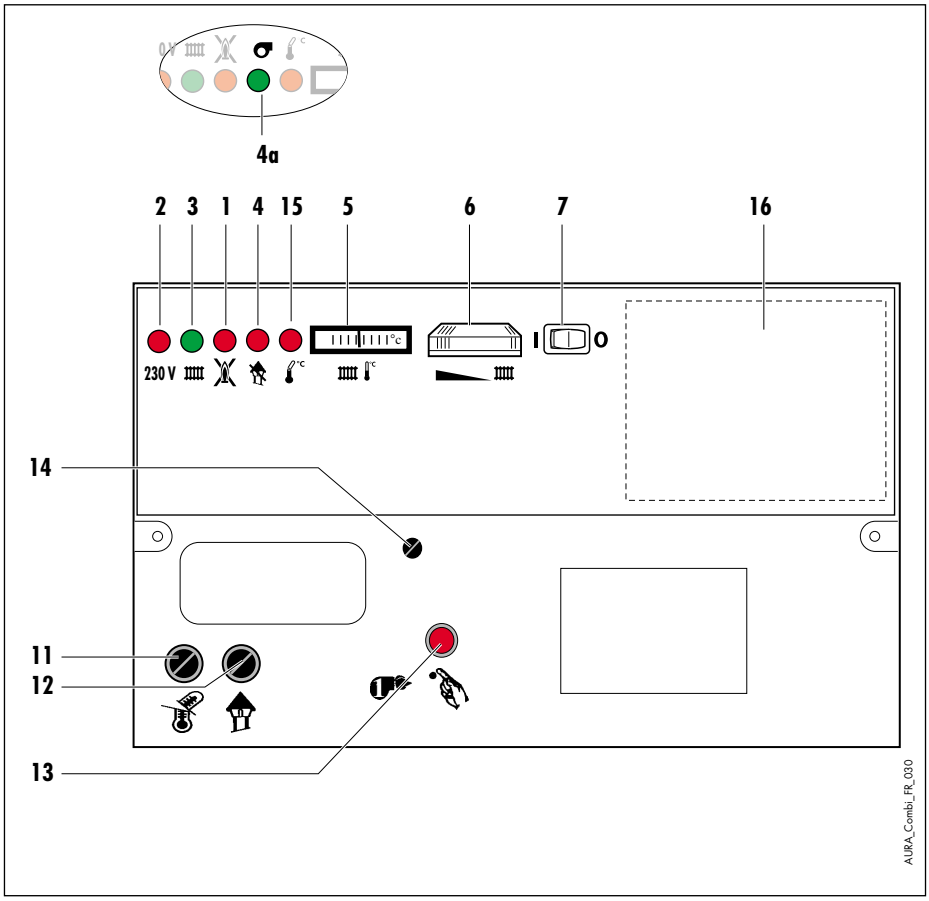

Fig. 3.2

Tableau de commande et de contrôle

Les chaudières sont livrées, selon le modèle, avec 2 types différents de tableaux de commande :

– Tableau de bord avec commande régulation ballon (voir fig. 3.1)

– Tableau de bord avec emplacement pour régulation en fonction de la température extérieure (Set de montage livré avec la chaudière). (voir fig. 3.2)

L'utilisation de l'appareil est montrée sur un exemple de chaudière avec commande pour ballon intégré. Lorsqu'il s'agit d'une régulation intégrée, il faut suivre la notice d'emploi correspondante.

Légende:

1 Voyant "sécurité brûleur"
2 Voyant "sous tension"
3 Voyant "fonction chauffage"
4 Voyant "sécurité de refoulement de gaz brulé" (seul VKC FR ..0-3)
04a Affichage fonctionnement extracteur (sur VKC FR ..2-3)
5 Thermomètre
6 Aquastat de chaudière
7 Interrupteur principal
8 Interrupteur été/hiver
9 Thermomètre E.C.S.
10 Aquastat E.C.S.
11 Réarmement de la sécurité de surchauffe
12 Réarmement de la sécurité de refoulement des gaz brulées (seul VKC FR ..0-3)
13 Réarmement sécurité brûleur.
14 Thermostat pour réglage de la temporisation pompe après chargement ballon
15 Verrouillage de la chaudière par le limiteur de température
16 Emplacement pour la régulation

3 COMMANDE

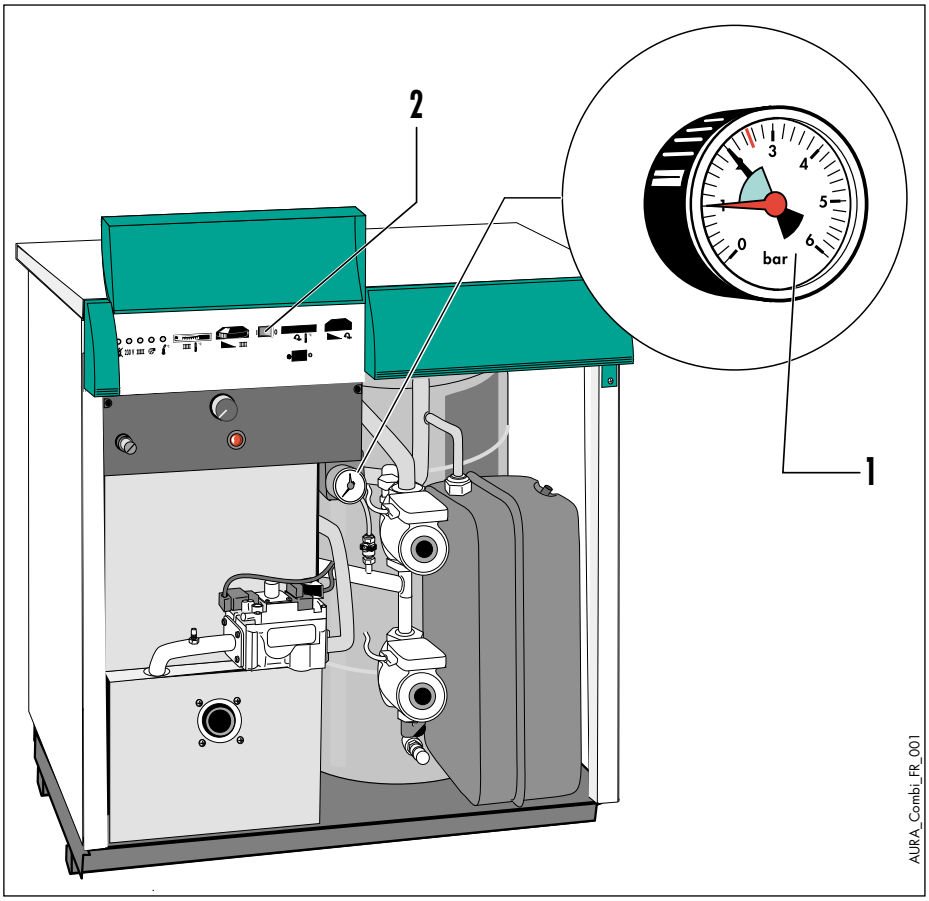

Fig. 3.3

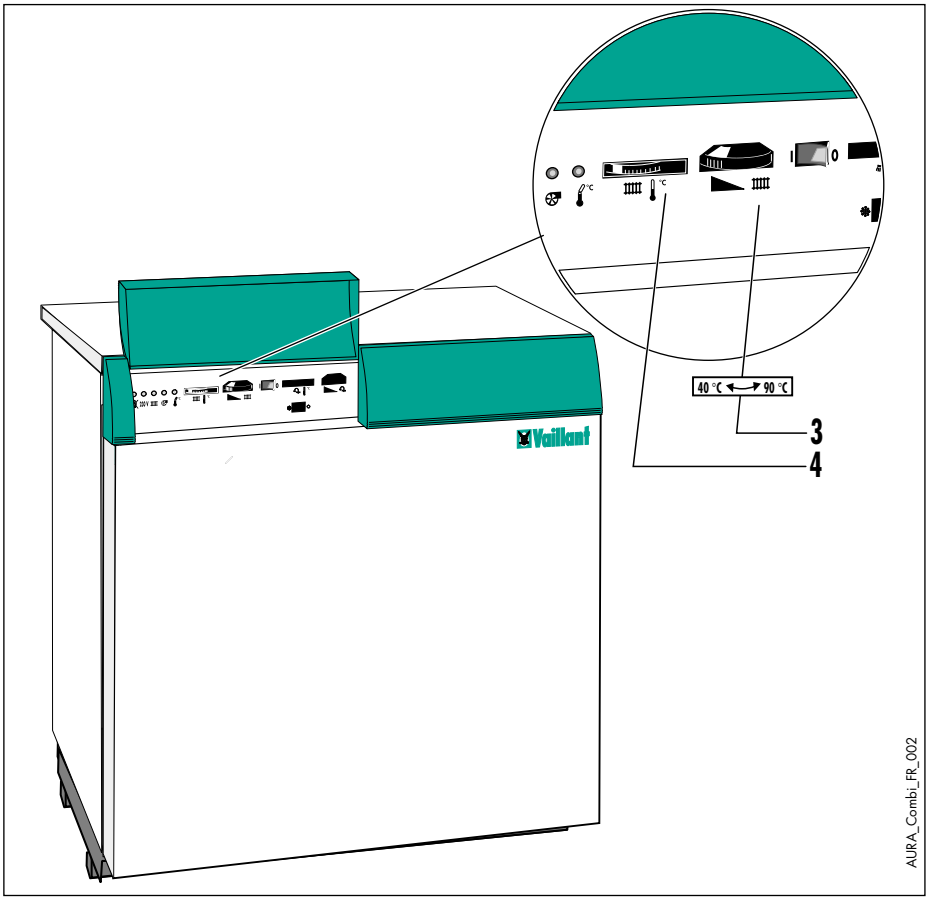

Fig. 3.4

3.2 Fonctionnement de la chaudière

3.2.1 Mettre la chaudière en service

- Vérifiez le niveau d'eau dans votre installation de chauffage à l'aide du manomètre (1).

Dans le cas d'une installation à circuit fermé, la pression minimale ne doit pas être inférieure à 1,0 bar.

- Contrôler si la chaudière est sous tension (les fusibles).
- Ouvrir le robinet d'arrêt gaz situé sur l'alimentation gaz à votre chaudière.

3.2.2 Enclencher le chauffage

- Enclencher l'interrupteur principal (2) de la chaudière.

Le brûleur s'allume automatiquement quand il y a une demande de chauffage par le thermostat d'ambiance ou une régulation.

Attention!
Si le brûleur se coupe pendant le fonctionnement il faut attendre quelques minutes avant de rallumer la chaudière.
Ceci pour éviter une accumulation de gaz dans la chaudière.

3.2.3 Régler la température chauffage

- Ajuster la température de la chaudière à l'aide de l'aquastat (3)

Choisir une température entre environ 40 °C jusqu'à environ 90 °C.

Sur le thermomètre (4) vous pouvez lire la température de la chaudière.

Nous recommandons de choisir la température la plus basse possible afin de pouvoir économiser le maximum d'énergie.

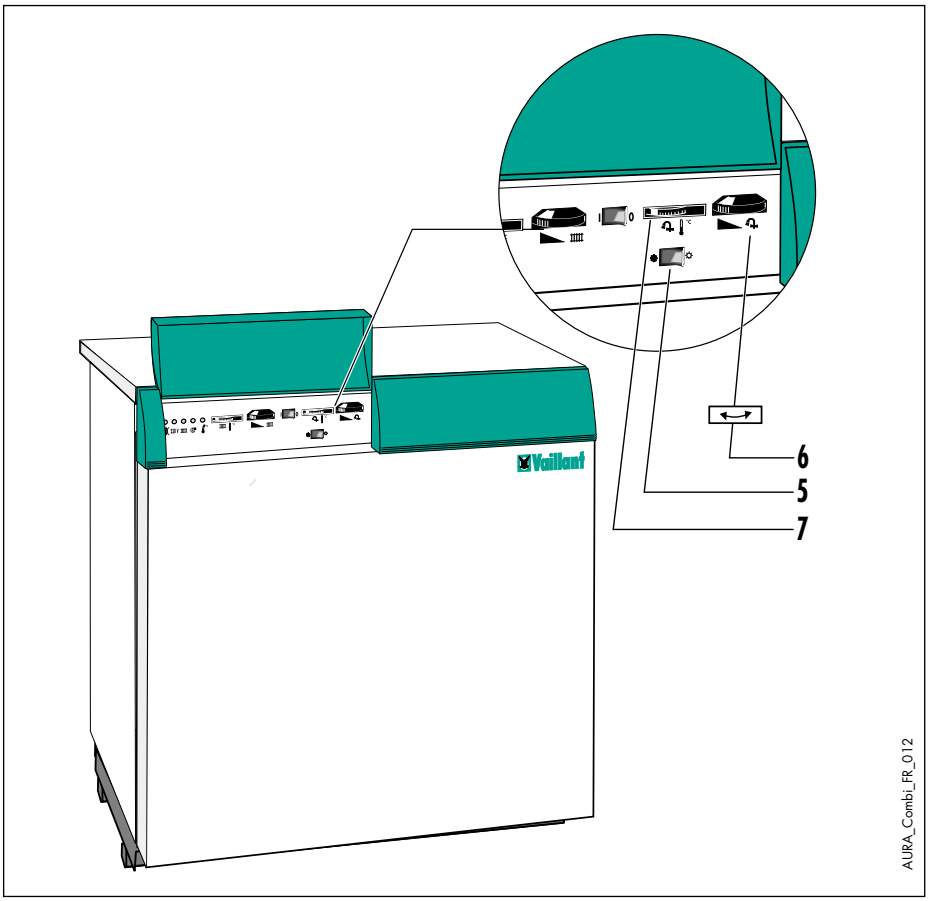

Fig. 3.5

3.2.4 Mise en service de l'Eau Chaude Sanitaire (E.C.S.)

A l'aide du commutateur été/hiver (5) vous pouvez choiser le mode de service de votre chaudière sol gaz. Les différentes mode de service sont:

Position „hiver“:
Quand l'aquastat de la chaudière ou/et le thermostat d'ambiance est en demande de température automatiquement le brûleur démarre pour le circuit chauffage. Lorsqu'on puise de l'eau chaude à un robinet, la quantité d'eau froide correspondante arrive dans le préparateur ou elle est réchauffée à la température préréglée sur l'aquastat.

Réglez la température d'eau chaude sanitaire, de 35 °C jusquà 70 °C, par l'aquastat (6) sur la valeur souhaitée.
Sur le thermomètre (7) vous pouvez lire la température de l'E.C.S.

Position „été“:
Le circuit chauffage central est complétement mis hors service. Lorsqu'on puise de l'eau chaude à un robinet, la quantité d'eau froide correspondante arrive dans le préparateur ou elle est réchauffée à la température préréglée sur l'aquastat.

Si la chaudière est munie d'une régulation, veuillez suivre les indications de la notice correspondant à cet appareil.

3 COMMANDE

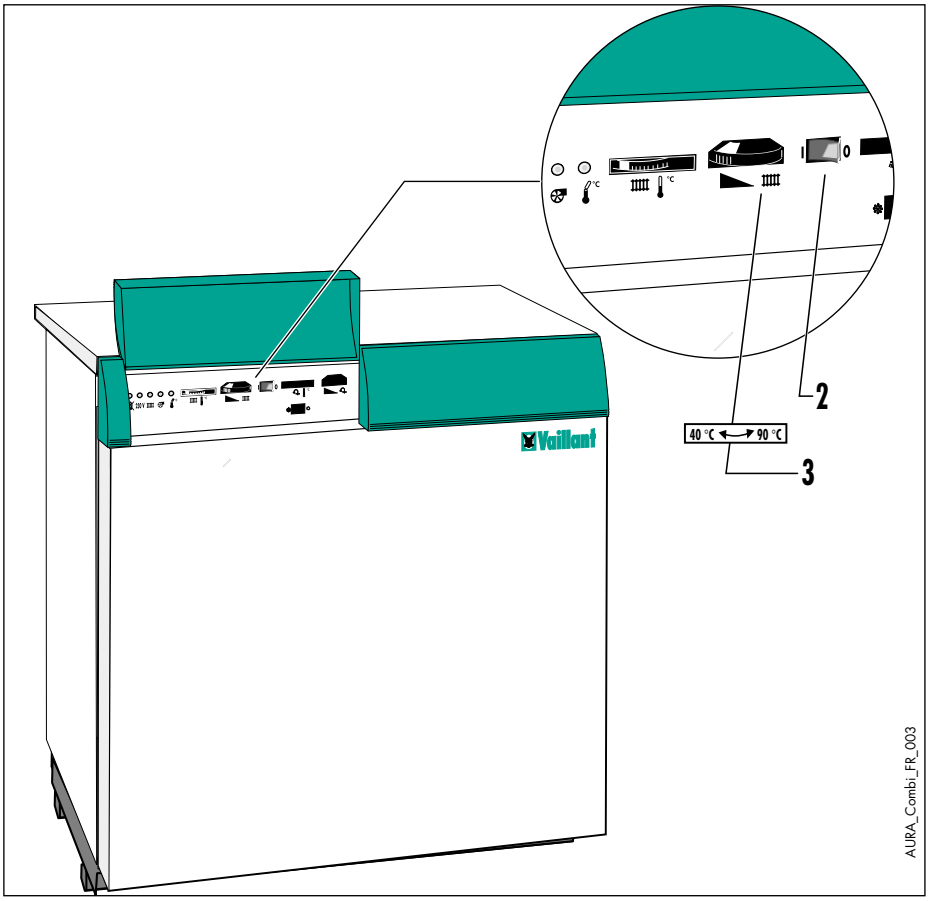

Fig. 3.6

3.2.5 Couper la chaudière

Régler l'installation de chauffage en position été ou bien couper le service chauffage (voir la notice de mode d'emploi de votre coffret de régulation chauffage ou votre thermostat d'ambiance).

Service sans régulation à sonde extérieure VRC …

- Régler la température de la chaudière gaz par l'aquastat (3) au minimum.

Pour éteindre complètement la chaudière …

- Eteindre l'interrupteur principal (2) de la chaudière.
- Fermer le robinet gaz.

Attention!
Pour la protection contre le gel, il est indispensable de vidanger totalement l'eau de chauffage.

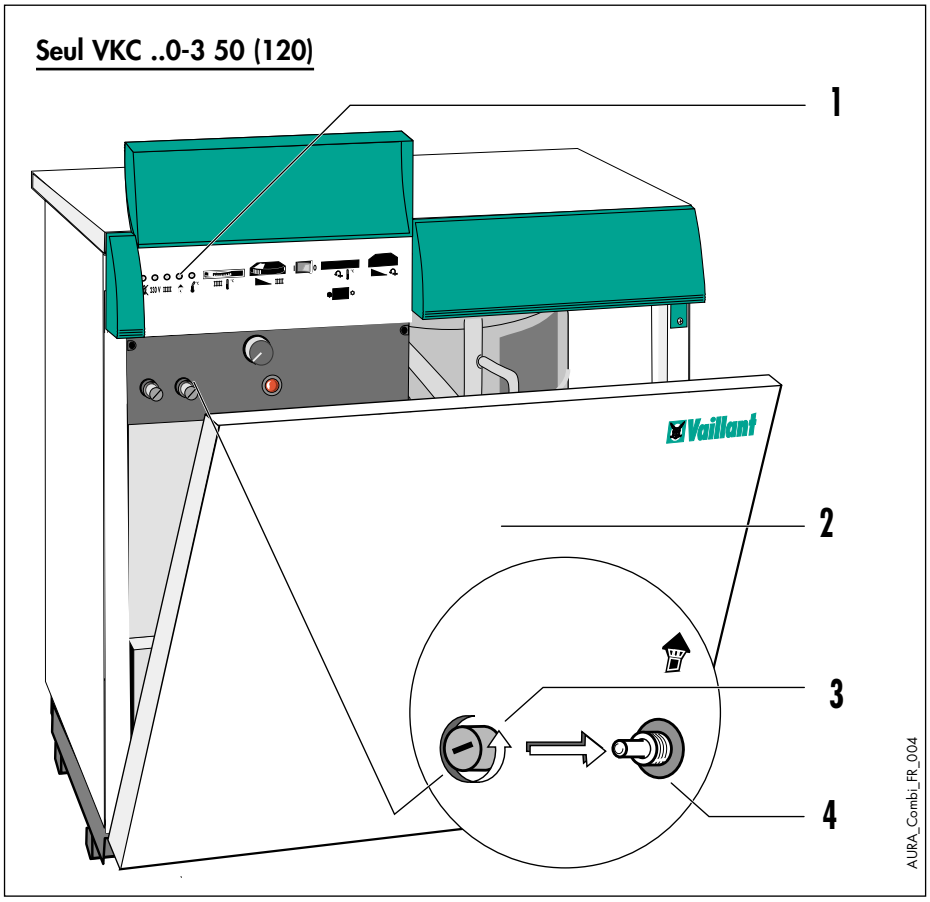

Fig. 4.1

4 Clé de dépannage

Attention!
N'utilisez plus votre chaudière si elle ne fonctionne pas correctement! Contactez votre installateur.
Mettez votre chaudière hors service et fermez le robinet de gaz.
Faites appel à un professionnel qualifié en cas de problème.

4.1 Déverrouillez la sécurité de refoulement des gaz brûlés (seul VKC ..0-3 50 (120))

Votre VKC FR ..0 est équipée d'une sonde de refoulement des gaz brûlés (Spott). Celui-ci arrête la chaudière quand il y a un problème de refoulement de gaz brûlés. Dans l'anti-refouleur il y a une sonde qui détecte l'anomalie et coupe le brûleur

Attention!
Les sécurités dans la chaudière ne peuvent en aucun cas être supprimées.

Si la sécurité doit être remplacée, elle peut être uniquement remplacée par une sécurité d'origine Vaillant.

Si la chaudière est mise en sécurité par des problèmes de cheminée, la lampe témoin rouge (1) s'allume sur la tableau de commande.

Le déverrouillage de cette sonde:

- Retirer le panneau frontal (2).
- Dévisser le capuchon (3).
- Enfoncez la tige (4) de la sonde
- Mettre en fonction le préparateur comme expliqué ultérieurement.

4 CLÉ DE DÉPANNAGE

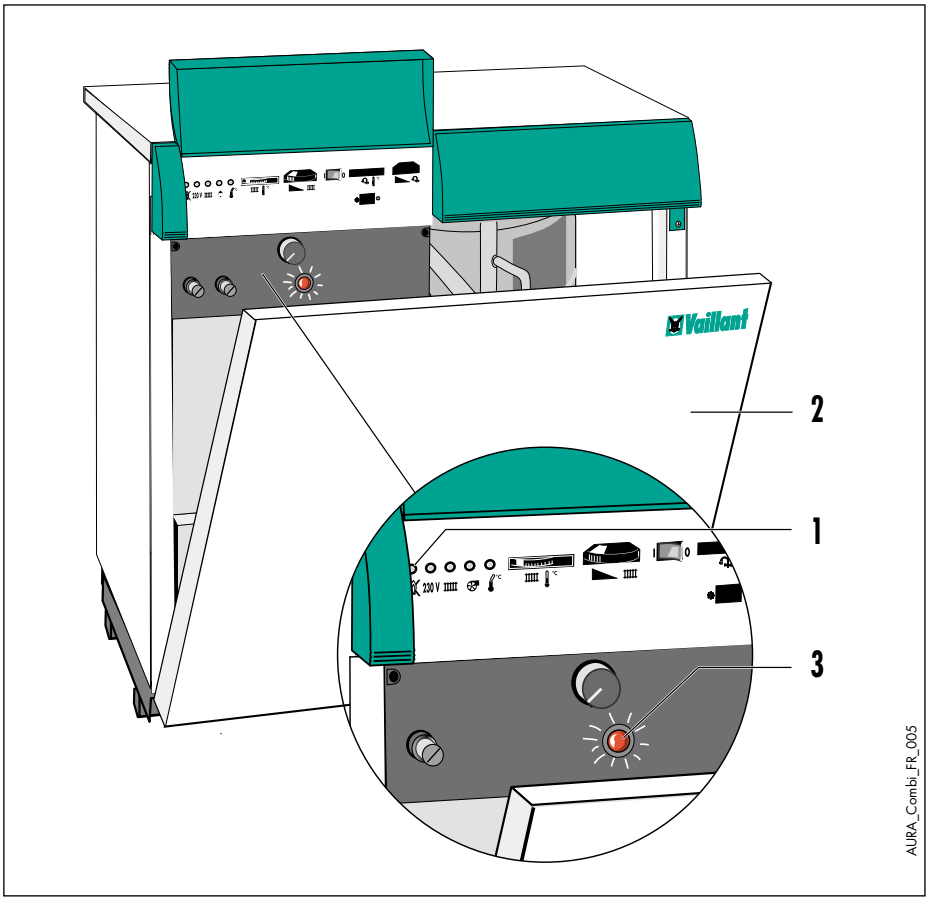

Fig. 4.2

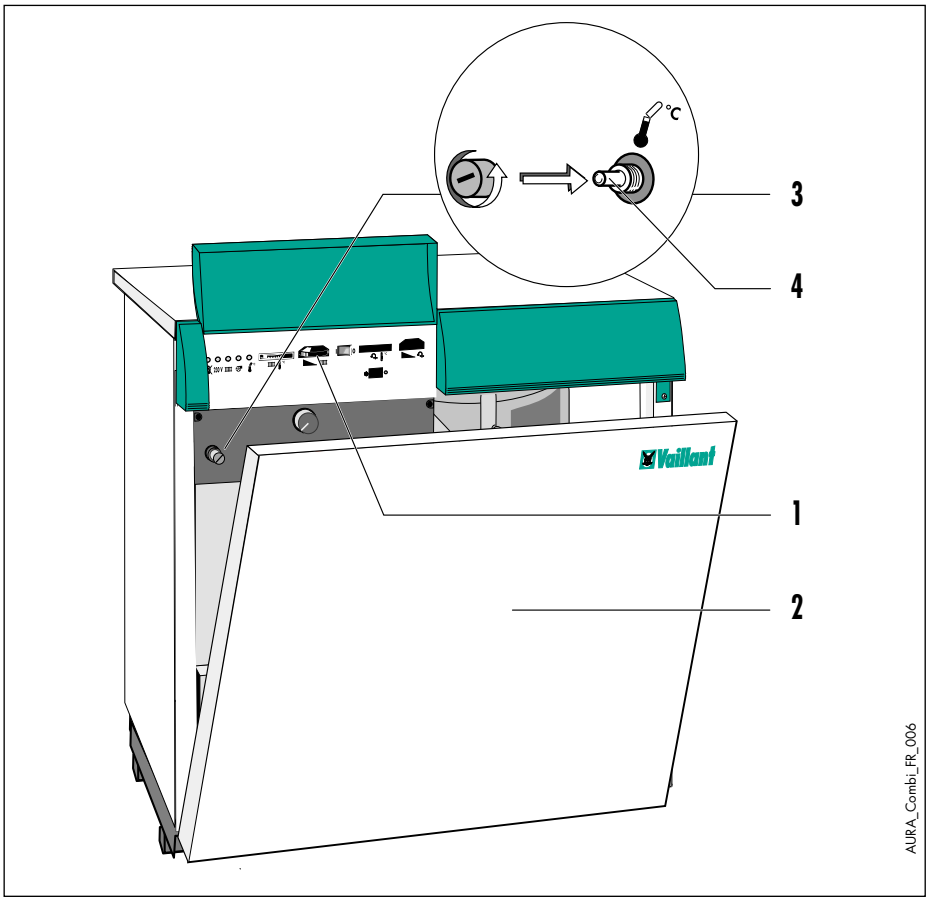

Fig. 4.3

Attention!
N'utilisez plus votre appareil s'il ne fonctionne pas correctement! Contactez votre installateur.
Mettez votre appareil hors service et fermez le robinet gaz.
Faites appel à un professionnel qualifié en cas de problème.

4.2 Déverrouillage du brûleur

La chaudière VKC FR ... est équipée d'une sécurité qui en cas de dérangement du brûleur coupe automatiquement le fonctionnement de la chaudière.

Si la chaudière est mise en sécurité par un dérangement du brûleur, la lampe témoin rouge (1) et la lampe témoin du bouton de réarmement (3) s'allument sur la tableau de commande.

Pour déverrouiller la chaudière procéder comme suit:

- ouvrir le panneau frontal (2) de la chaudière.
- réarmer le bouton de commande (3).

Après une demande de chauffage automatiquement la chaudière se remettra en service.

4.3 Limiteur de température

Chaque chaudière VKC FR ... est équipée d'un limiteur de température de sécurité qui contrôle la température de la chaudière (pour des systèmes sous pression jusqu'à 100 °C).
La température de la chaudière peut être lue sur le thermomètre (1).

Le déverrouillage de cette sécurité:

- Attendre jusqu'à ce que la température de la chaudière soit suffisamment abaissée.
- Ouvrir le panneau frontal (2).
- Dévisser le capuchon (3).
- Réarmer en appuyant sur la tige (4) de déverrouillage de la sécurité.
- Mettre en fonction la chaudière comme expliqué ultérieurement.

5 Entretien, garantie

5.1 Nettoyage

Ne nettoyer l'habillage de votre chaudière qu'avec un chiffon humide, éventuellement utilisez un peu d'eau savonneuse. (En aucun cas n'utilisez des produits abrasifs!)

5.2 Entretien

Un entretien annuel obligatoire effectué par un spécialiste assure le bon état de fonctionnement, la fiabilité et la longévité de la chaudière.

Attention!
Ne jamais essayer vous même de réaliser des travaux d'entretien ou des réparations sur la chaudière.
De tels travaux peuvent être uniquement réalisés par un installateur qualifié.
Le bon fonctionnement d'une chaudière non entretenue ne peut être garanti et peut éventuellement créer un danger pour l'utilisateur.

De temps en temps, contrôlez l'indication de pression au manomètre et si les robinets d'arrêt et les radiateurs dans votre installation de chauffage sont étanches.
Des fuites dans ces composants provoquent fréquemment des pertes d'eau sensibles dans l'installation après une période plus longue.
Si la pression sur l'installation de chauffage est inférieure à 1 bar il faut remplir l'installation (voir 5.2.1).

5 ENTRETIEN, GARANTIE

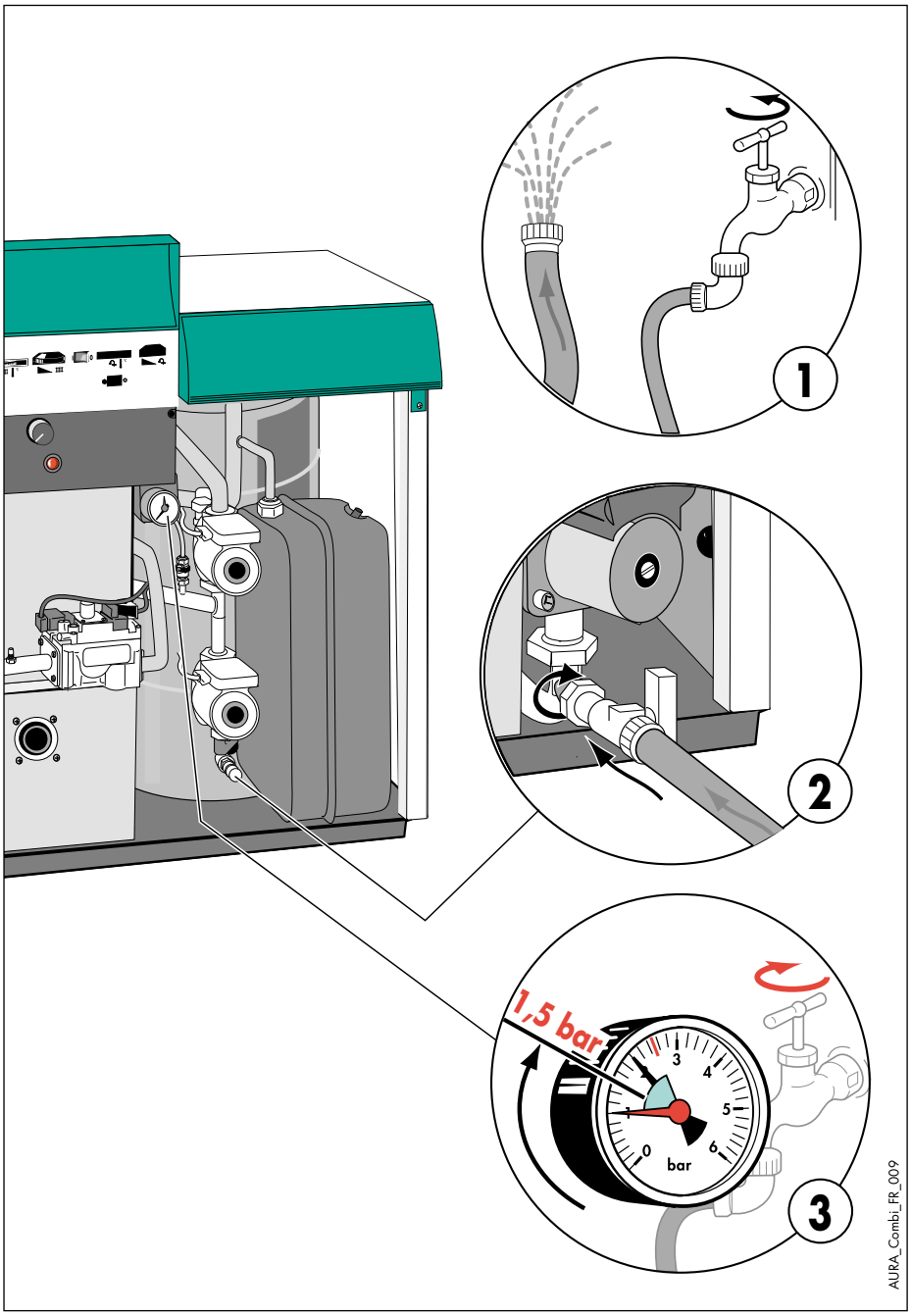

Fig. 5.1

5.2.1 Remplissage de l'installation de chauffage

Attention!
Ne remplir la chaudière que lorsqu'elle est complètement refroidie! Cela est très important pour éviter des dégâts causés par les tensions thermiques sur le bloc fonte.

- Dévissez le capuchon du robinet de remplissage/vidange de l'installation ou de la chaudière.
- Raccorder le tuyau flexible de remplissage avec le robinet de remplissage de l'installation chauffage ou de la chaudière à un robinet de puisage de la ligne d'eau froide.
- D'abord remplir le tuyau flexible de l'eau et puis le raccorder au robinet de remplissage/vidange. Ainsi vous évitez que trop d'air n'entre dans l'installation de chauffage.
- Ouvrir le robinet de puisage eau froide.
- Lentement ouvrir le robinet de remplissage/vidange. Aussitôt que l'aiguille du manomètre atteint au minimum 1,5 bar, fermez le robinet de remplissage/ vidange.
- Purgez l'installation de chauffage au radiateur. Si l'aiguille du manomètre reste à environ 1,2 bar après la purge, arrêter le remplissage.
- Si, après avoir purgé l'installation, l'aiguille du manomètre est en dessous de 1,0 bar, lentement ouvrir de nouveau le robinet de remplissage/ vidange.
- Répétez cette opération de remplissage comme décrit.

Quand vous arrêtez le remplissage:

- Fermez de nouveau le robinet de remplissage/vidange, fermez le robinet de puisage à la ligne d'eau. Enlevez le tuyau de remplissage du robinet de remplissage/ vidange; une connexion permanente à l'installation de chauffage n'est pas autorisée.
- Refermez le robinet de remplissage/vidange avec le capuchon.

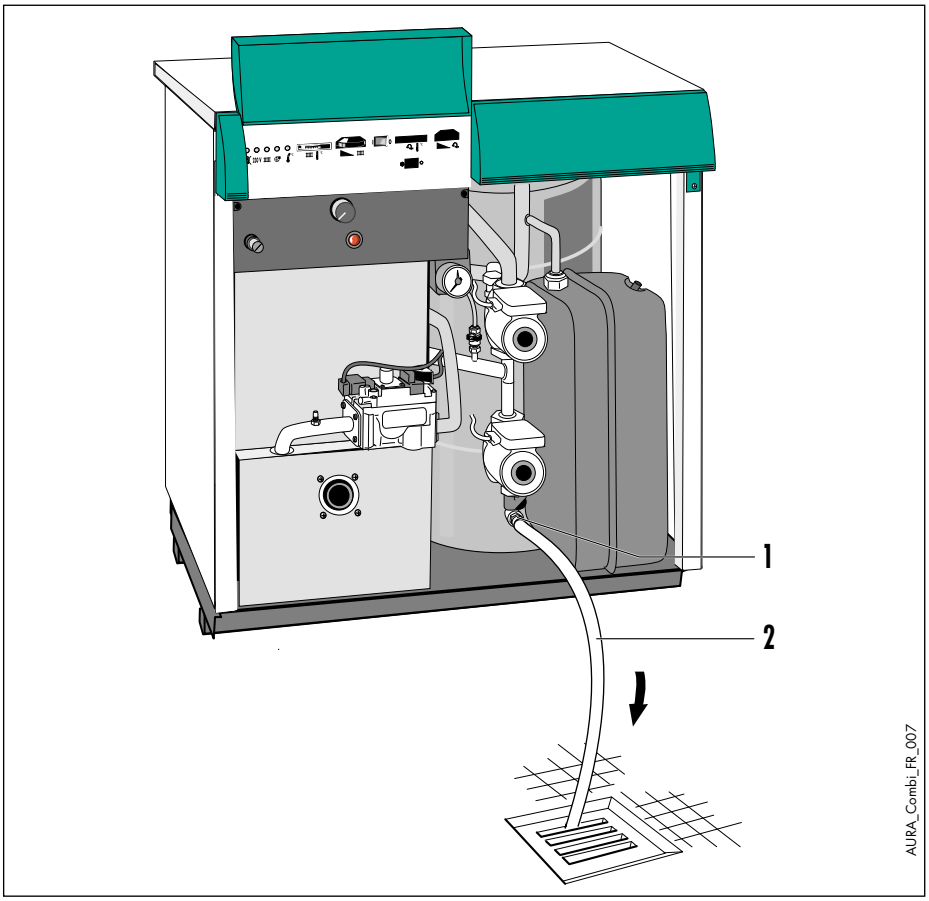

Fig. 5.2

5.2.2 Vidanger l'installation de chauffage

Si l'installation de chauffage est hors service et qu'il y a risque de gel, vidangez-la.

A cette fin, votre installateur a monté un robinet de remplissage/vidange dans l'installation ou par le robinet de remplissage/vidange de la chaudière

- Vérifier que l'interrupteur principal de la chaudière est déclenché.
- Dévisser le capuchon du robinet de remplissage/vidange de l'installation ou de la chaudière (1) et raccorder le tuyau flexible (2) au robinet de vidange. L'extremité libre du tuyau flexible doit être raccordée à l'égout approprié.
- Maintenant ouvrir le robinet de vidange par un tour de 90°.
- Ouvrir les purges aux radiateurs (commencer au point le plus haut).

C'est indispensable pour éviter la formation d'une dépression dans l'installation de chauffage et pour vidanger complètement l'installation.

5.3 Conditions de garantie

La garantie est conforme aux indications de la carte de garantie.

Société VAILLANT S.A.R.L.
EUROPARC
13, rue Claude-Nicolas-Ledoux
94045 CRETEIL Cedex
Tél.: (1) 45 13 51 00 · Fax (1) 45 13 51 02

83 42 07 FR 09/00 Mü · Sous réserve de toutes modifications · Fait à base de papier recyclé 100% · Printed in Germany – Imprimé en Allemagne